



Swiss Internet Governance Forum

Swiss IGF 2018

Messages de Berne

20 novembre 2018

Plénum 1: Démocratie numérique – plus que juste E-Voting!

Pour améliorer la confiance dans la démocratie numérique, la transparence est nécessaire et doit être garantie sur toute la ligne, de la technologie aux processus politiques. La confiance est vraiment importante, car une fois brisée, il n'est pas facile de la restaurer. Les autorités nationales devraient garantir la confiance et la légalité en fournissant les conditions-cadres appropriées.

Le financement et la responsabilité par rapport aux outils et aux processus sont primordiaux – les besoins sont grands, mais la pierre d'achoppement est souvent le financement. Bien que certains acteurs étatiques jouent un rôle majeur, des participants avaient également le sentiment que l'État devrait adopter une approche non interventionniste et constructive, et qu'il faudrait autoriser des sources alternatives, notamment le financement communautaire, pour permettre ces processus.

La démocratie numérique encourage fondamentalement l'inclusion; elle enrichit la démocratie directe et représentative car elle permet de mettre en place de nouveaux processus inclusifs dans les plus brefs délais, notamment par des campagnes dans le cloud, et améliore la démocratie grâce à l'utilisation des TIC. On ne vote pas seulement sur des paquets politiques, et tout un chacun peut être impliqué en ligne, qu'il ait le droit de vote ou non.

La diversité politique et démographique est favorisée grâce aux outils numériques, afin que tous, y compris les jeunes, participent aux nouveaux processus de la démocratie numérique. La feuille de route pour redynamiser le paysage politique à partir de la base consiste à recourir à des outils de démocratie numérique au niveau local (les communes et les cantons peuvent servir de laboratoires politiques); en cas de succès, elle peut être appliquée au niveau fédéral.

Dans le même temps toutefois, il faut veiller à ce que les processus existants ne deviennent pas obsolètes et demeurent utilisables, par exemple par les personnes âgées. En outre, les nouveaux outils tels que les médias sociaux ne doivent pas être surestimés et la participation politique ne doit pas être améliorée uniquement par les nouvelles technologies. Il est également nécessaire de dispenser une éducation politique appropriée, ainsi que d'accroître la sensibilisation et la prise de conscience, par exemple en ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel.



Swiss Internet Governance Forum

Plénum 2: Economie numérique – Comment gérons-nous le changement structurel?

La numérisation, qui est renforcée par la mondialisation et se produit parallèlement au vieillissement des populations, constitue une autre étape dans le processus historique des changements structurels, où les outils prédictifs d'intelligence artificielle peuvent s'avérer utiles.

L'un des aspects du changement structurel consiste à impliquer les consommateurs dans le processus, ce qui signifie changer leurs comportements au bon rythme et mettre en place les bonnes mesures incitatives.

Bien qu'un large consensus se soit dégagé sur le fait que les conditions-cadres pour l'adaptation du marché de l'emploi à l'évolution structurelle sont généralement adéquates en Suisse, il reste à voir si des adaptations spécifiques sont nécessaires, notamment dans les lois sur la sécurité sociale. Cela apparaîtra clairement dans les prochaines affaires judiciaires, en particulier en matière de relations de travail avec des plateformes actives au niveau mondial.

Les avis divergeaient sur la manière dont l'économie suisse fait face aux changements structurels: Faut-il opter pour une approche plus conservatrice ou au contraire plus ouverte? La Suisse doit-elle mieux se préparer à un futur "tsunami" de la numérisation?

Outre un cadre de sécurité sociale et des conditions de travail équitables, les compétences numériques et la ré-éducation proactive des travailleurs ont été mentionnées comme des mesures clés nécessaires pour garantir que le changement structurel profite à tous et n'entraîne pas de troubles sociaux ou un rejet catégorique.

Différentes expériences sur les nouveaux modèles d'apprentissage ont été partagées par les participants. Alors que certains ont souligné la richesse des offres disponibles, d'autres ont souligné le manque de clarté de l'offre de formation actuellement disponible et identifié le financement et les coûts d'une telle offre comme des obstacles à l'accès pour un certain nombre de travailleurs, en particulier les employés plus âgés.



Swiss Internet Governance Forum

Plénum 3: L'être numérique – Comment est-ce que j'utilise, entretiens et protège mon moi numérique?

A l'ère de la numérisation, les gens possèdent de multiples identités numériques, qui sont de plus en plus interconnectées. Ainsi, les activités sur Internet deviennent traçables – consciemment ou inconsciemment. Les participants ont discuté du nombre d'identités numériques des utilisateurs d'internet, des avantages et des risques liés aux identités multiples et de la possibilité de consolider ces identités en une seule.

Il a été débattu de la façon de trouver un équilibre entre la transparence, l'autodétermination et la sécurité, la confiance étant la pierre angulaire de tout cadre identitaire. Une approche consisterait à éviter les services en ligne qui demandent trop de données personnelles, mais un repli total ne devrait pas non plus être la solution. En fin de compte, il appartient à la société dans son ensemble de trouver des solutions appropriées et le juste équilibre. La question de savoir comment renforcer efficacement l'autonomie des utilisateurs dans ce débat est un sujet brûlant qui reste à traiter.

Une possibilité serait que les utilisateurs disposent de plusieurs identités dans le monde en ligne et qu'ils ne recourent pas à une identité unique pour tous les services. Une identité vérifiée pourrait être utilisée pour certains services qui exigent un niveau de sécurité plus élevé. Une option possible serait une carte d'identité électronique délivrée par le gouvernement pour les services fournis par les autorités publiques ou pour les services bancaires en ligne. Pour d'autres services, comme les médias sociaux, les utilisateurs pourraient créer une identité différente. Ces derniers doivent déterminer quels services ils aimeraient utiliser avec quelle identité, et quel niveau de sécurité est approprié.

Divers risques liés à l'identité numérique ont été abordés, comme le vol d'identité ou la perte de données privées. La confiance dans le fournisseur de services est donc essentielle à une identité numérique. Dans le meilleur des cas, de nouveaux services sont développés en gardant à l'esprit la protection de la vie privée dès la conception (« Privacy by design »); que cela réponde ou non à la question fondamentale sur la confiance n'est pas clair. Dans ce contexte, il a été débattu de la manière dont les États et le secteur privé peuvent travailler ensemble et de la question de savoir si l'État devrait fournir lui-même des solutions d'identification électronique au moins en tant que fournisseur par défaut, ou s'il pourrait également déléguer la délivrance des identités au secteur privé. Enfin, les possibilités de la "blockchain" dans ce domaine d'application ont été évoquées, mais aucun accord n'a pu être trouvé sur la question de savoir si la "blockchain" constituerait une solution adéquate en soi.



Swiss Internet Governance Forum

Session spéciale: Réseau interdit d'accès du point de vue technique, juridique et social – mythe, réalité et développements

Cette brève session a mis en évidence les limites et les inconvénients du blocage et du filtrage des réseaux, notamment du fait que le blocage ne supprime pas les contenus illicites ou préjudiciables en tant que tels, mais empêche seulement d'y accéder. Bien que le blocage et le filtrage existent déjà dans certains cas – comme pour le spam et la sécurité – pour des raisons volontairement acceptées et bien accueillies par les utilisateurs, la question se pose autrement lorsque le blocage ou le filtrage est imposé à l'utilisateur.

Le blocage et le filtrage s'accompagnent d'effets secondaires, tels que le surblocage et la fragmentation territoriale, et sont généralement considérés comme ayant une efficacité limitée. Ces mesures s'inscrivent en effet dans un contexte sans frontières territoriales et leur contournement reste possible.

L'accent a été mis sur la nécessité de veiller à ce que les exigences de proportionnalité et de cohérence juridique en matière de blocage des réseaux soient respectées, notamment en ce qui concerne les contenus dont l'accès n'est pas interdit par la loi et en principe protégé par les droits à la liberté de l'information, tels les œuvres littéraires et artistiques protégées par le droit d'auteur.

Les avis diffèrent sur le rôle que le précédent créé par la nouvelle loi suisse sur les jeux en ligne pourrait jouer dans les futures propositions législatives, avec des points de vue divergents sur la question de savoir si la validité du recours au blocage peut dépendre de la pertinence de l'objectif poursuivi.

Messages de Berne

Les "Messages de Berne" résumant de manière succincte, concise et neutre les principaux points des sessions du Swiss IGF 2018. Ils seront présentés au Forum mondial des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet (FGI) et au Dialogue européen sur la gouvernance de l'Internet (EuroDIG), afin d'alimenter les discussions dans ces forums.

Les messages de Berne 2018 ont été rédigés par notre équipe de rédaction : Jorge Cancio, Olivier MJ Crépin-Leblond et Nicolas Rollier.